



-----

**AVIS AU PUBLIC**  
**6<sup>EME</sup> MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL**  
**D'URBANISME DE LA COMMUNE D'ALBI**

-----

**Le public est informé de la mise en modification simplifiée n°6 du PLU d'Albi décidée par délibération du conseil communautaire lors de sa séance du 6 octobre 2016.**

**Le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs, ainsi qu'un registre destiné aux observations du public seront mis à sa disposition durant un mois, du jeudi 2 février au vendredi 3 mars 2017 inclus à l'annexe de la mairie d'Albi à l'accueil du service commun droit des sols (ADS Pôle Ouest au 47 bis, rue Charcot) aux jours et heures habituels d'ouverture.**

**Le présent avis sera affiché au siège administratif de la communauté d'agglomération de l'Albigeois à Saint-Juéry ainsi qu'au service commun Administration Droit des Sols (ADS Pôle Ouest au 47 bis, rue Charcot), et accueil de la mairie d'Albi pendant toute la durée de la mise à disposition.**

**A l'issue de cette mise à disposition, le conseil communautaire sera amené à se prononcer pour l'approbation de la présente modification simplifiée.**

**Le président de la communauté  
d'agglomération de l'Albigeois,**

**Philippe BONNECARRERE**